

FAUGUERNON Conseil municipal du 12 décembre 2017 20h00

Présents : M. Serge TOUGARD Maire, M. Claude GUESDON 1^{er} Adjoint, M. Jacques BESNIER 2^{ème} Adjoint, M. Christian BACQ, M. Alain GUÉRIN, Mme Dominique GAUTIER, M. Laurent JESSUS, M. Jean-Paul MALFILÂTRE, M. Patrick FLAMAND, Mme Marie-Claude HUBY, Conseillers municipaux
Absente excusée : Mme Josianne LEVASSEUR

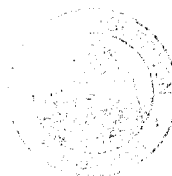
Travaux 2017 : tous les travaux prévus (voirie, accessibilité) ont été exécutés comme prévu, et sans dépassement budgétaire. L'inauguration des travaux réalisés aux abords de la mairie aura lieu au printemps 2018.

Travaux 2018/2019 - le Conseil fait le point sur un certain nombre de travaux à réaliser ou pouvant l'être :

- Voirie : achever les travaux Chemin du Morbec et Chemin du Pavillon (vers le Chemin de la Pleure) – renforcement et revêtement. Devis à demander.
- Mairie : remplacement de la porte, des fenêtres et de certains panneaux intérieurs. L'architecte des bâtiments de France doit être consulté.
- Plantations des abords de la mairie : deux devis vont être demandés.
- Éclairage des cheminements : le SDEC (syndicat départemental Énergie) est consulté.
- Création d'un parking : deux propriétaires de parcelles proches de la Mairie vont être consultés.
- Panneaux d'information, panneaux électoraux à déplacer. Panneau d'information du cimetière à installer. Par les conseillers municipaux.
- Système électrique de fonctionnement de la cloche de l'église en panne : l'entreprise Bodet est consultée.
- Rétablir la visibilité du site de l'église et de la mairie depuis la RD263 : le Conseil est favorable (à noter que le propriétaire du site de l'ancienne forteresse a réalisé des travaux de mise en visibilité du site).
- Nouvelle aire pour les conteneurs de déchets Route de la Forge : le Conseil demande l'étude pour une 2^{ème} proposition à l'angle du Chemin de l'Église à la Fortinière.

Subventions - le Conseil décide :

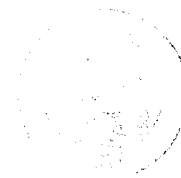
- de verser une subvention de 30€ à l'AM Tennis de table (Moyaux)
- d'adhérer à Présence Verte et de participer à hauteur de 2€ pour l'abonnement mensuel supporté par tout habitant adhérent au dispositif et demeurant dans la commune. Le Maire est autorisé à signer la convention.



Informations :

- Agglomération Lisieux Normandie (intercommunalité) des informations sont remises sur les délibérations en cours (voir le site lisieux-normandie.fr). Le plan pluriannuel d'investissement sera présenté lors d'un prochain conseil.
- Fusion de communes : dossier au point mort. Aucun projet en vue.
- Rappel : il est strictement interdit de brûler les végétaux (branchages, feuilles, ...).
- Eaux pluviales : des pluies importantes ont provoqué des dégâts sur les chemins et aussi dans des propriétés privées. Chacun est responsable de l'écoulement des eaux sur ses propriétés et il est interdit de détourner un écoulement sans autorisation. Chacun peut aussi déposer des propositions à la mairie pour la partie publique de l'écoulement des eaux, celles-ci suivant ... la pente naturelle.
- Frelons asiatiques : le 1^{er} nid recensé a été détruit (en bas du Chemin du Lieu Montfort – La Cour de l'Étang) ... à 22m de hauteur.
- En cas d'enneigement, les sacs de déchets ménagers (sacs noirs et sacs jaunes) sont à déposer près du conteneur « verres » (RD263, près du calvaire).
- Un panneau « Impasse » a été posé Chemin de la Boullaye.
- Le 1^{er} PACS (pacte civil de solidarité) a été enregistré en Mairie au mois de novembre.
- Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) a vérifié (et validé) les points d'eau incendie.
- Le Comité d'animation et la Mairie convient tous les habitants à la cérémonie des vœux 2018 le 21 janvier à 14h00 (salle du camping du Brèvedent). Gratuit !

Séance close à 22h10



DEPARTEMENT du CALVADOS
Commune de
14100 FAUGUERNON